



BELVÉDÈRE
Communiqué de Presse

Beaucaire, 10 octobre 2013

Nombre de BSA Anti-dilutifs exerçables

En application de la section 5.2.7.1.5 de la note d'opération incluse dans le prospectus sur lequel l'Autorité des marchés financiers a apposé le visa n°13-162 le 16 avril 2013, la société Belvédère informe les titulaires de BSA Anti-dilutifs (FR0011477819 et FR0011477827) qu'un nombre maximum total de 184.347 BSA Anti-dilutifs pourront être exercés par leurs titulaires, dans les conditions visées aux sections 5.2.7.1.4 et 5.2.7.1.5 de ladite note d'opération, jusqu'au 21 octobre 2013 inclus.

Contact :

Finance Belvédère
info@belvedere.fr

Media

FTI Consulting Strategic Communications
Guillaume Foucault – *guillaume.foucault@fticonsulting.com*
Yannick Duvergé - *yannick.duverge@fticonsulting.com*
Tél. : +33 1 47 03 68 10